

« L'écologie sous hautes tensions : luttes, conflits et perceptions face aux politiques écologiques »

Dossier coordonné par Alexis Louvion (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CEET), Quentin Moureau (Université de Lille, CLERSÉ)

Introduction

Cet appel à articles s'enracine dans un constat paradoxal : si la documentation scientifique de la situation climatique et les publications de sciences sociales autour de la question écologique connaissent ces dernières années une remarquable vitalité ⁽¹⁾, les politiques écologiques et environnementales feraient quant à elles l'objet d'un désintérêt croissant. Les symptômes de ce dernier seraient manifestes ⁽²⁾ ; certaines enquêtes montrent une inflexion de la centralité des problématiques écologiques dans les opinions politiques des Français ^(3,4). Ainsi, selon une formule de Bruno Latour et Niklas Schutz (2022) aussi lapidaire que largement reprise, l'écologie politique aurait « réussi l'exploit de paniquer les esprits et de les faire bailler d'ennui ». Ce constat n'est pas neuf et s'inscrit dans l'histoire d'une longue et précoce prise de conscience de l'effet des activités humaines sur l'environnement (Fressoz, 2022 ; Carson, 1962). Le temps de la prise de conscience collective ne succède ainsi pas à celui de l'ignorance de façon mécanique, les conceptions et traductions politiques des savoirs environnementaux faisant plutôt l'objet de tensions et d'affrontements entre acteurs aux intérêts divergents.

Cet appel propose d'investiguer conjointement et dans une approche multiniveau la construction, la mise en œuvre et les réceptions des « politiques environnementales » à travers l'analyse des conflits présidant à la définition des problèmes écologiques et aux solutions élaborées pour y répondre. Cette catégorie large ne fait pas l'objet d'une définition stabilisée, et recouvre un ensemble divers, constitué d'approches souvent contradictoires : ainsi l'implantation de l'éolien marin oppose défenseurs de la biodiversité et ceux des énergies dites « vertes » (Oiry, 2025) ; le nucléaire fait l'objet de larges controverses dans des groupes se revendiquant de l'écologie politique (Chateauraynaud, 2011) ; la réintroduction du loup dans les Cévennes donne à voir des appréhensions concurrentes de la biodiversité (Martin, 2012 ; Doré & Nicolas, 2025) ; les prescriptions environnementales se heurtent au sentiment que « nous à la campagne, l'écologie on la connaît » (Rubert, 2023). Nous entendons donc, à travers le terme de « politiques environnementales », l'ensemble des initiatives portées par les pouvoirs publics ou des acteurs privés, et présentées par ces derniers comme s'inscrivant dans une démarche écologique. Considérant la pluralité partisane et théorique de l'écologie politique (Demoli & Llored, 2024, p.215-222 ; Charbonnier, 2021), ces politiques constituent une porte d'entrée pour observer la diversité des conceptions et incarnations de l'écologie, participant d'un ensemble plus vaste envisagé comme « l'espace des politiques écologiques » (Comby, 2024).

Envisagées sous cet angle, les politiques de l'écologie possèdent deux propriétés : elles sont d'abord en renégociation permanente ; elles se jouent ensuite au sein d'espaces politiques,

militants et économiques dont nous proposons d'analyser les porosités, hybridations et circulations (Bereni et Dubuisson-Quellier, 2020). Cet appel propose de documenter ces éléments, et se structure autour de trois axes non exclusifs qui recouvrent autant de moments, ou d'angles analytiques, au sein desquels se déploient ce que nous appelons des « tensions » : la construction des politiques de l'écologie (1), leur mise en œuvre (2), leur réception (3). L'appel, inscrit dans une perspective multiniveau, est soucieux d'interroger les différentes arènes de production des politiques environnementales et de les faire dialoguer entre elles. Ce faisant, nous invitons les contributeur·ices à s'inscrire dans un de ces trois axes, mais aussi à proposer des articles articulant ces trois axes.

Axe 1 : Tensions dans l'élaboration des politiques de l'écologie

Ce premier axe est ouvert à l'analyse empirique de la construction de dispositifs s'inscrivant dans les différentes formes que peuvent prendre les politiques écologiques. Nous entendons ici considérer à la fois les mécanismes de production de politiques publiques environnementales (Guironnet et al., 2018), leurs influences internationales (Lascoumes, 2022), ou les politiques d'entreprises revendiquant une inscription dans une démarche écologiste. L'entrée par l'élaboration de ces politiques invite à prolonger un constat bien établi par les sciences sociales, qui montrent les inégales capacités des groupes sociaux et acteurs à accéder aux arènes publiques où les problèmes écologiques sont traités (collectif classes vertes, 2024). Il s'agira donc d'analyser cette facette des inégalités environnementales, selon laquelle certains acteurs parviennent à imposer leur définition d'une écologie collectivement perçue comme légitime. Différentes tensions traversent ces processus, et commencent à être documentées par des travaux sociologiques : les pouvoirs publics se confrontent au risque d'accentuer la précarité des plus pauvres, dont on sait qu'ils font, les premiers, les frais des inégalités liées à la question environnementale (Duvoux, 2024 ; Ravigné et al, 2022), produisant de ce fait des inégalités dans « l'effort environnemental » (Deldrève et Candau, 2014) demandé aux destinataires de ces politiques. Ce constat s'applique aux taxes sur l'alimentation (Klenert, Funke et Cai, 2023), les déchets et l'économie dite « circulaire » (Benelli et al., 2017), le logement (Acker, 2023), le transport, ou la rénovation des bâtiments. Les chefs d'entreprises ou salarié.es arbitrent de leur côté entre des choix écologiques ou lucratifs. Les organisations syndicales sont quant à elles partagées entre défense de l'environnement et de l'emploi (Sepulchre, 2023). Un certain nombre de collectifs, enfin, en marge de ces institutions, produisent des politiques écologiques à des niveaux locaux en s'inscrivant dans des formes d'écologies dites populaires (Billen, 2022). La panoplie de ces politiques est vaste et son investigation mérite d'être déployée : des contributions analysant les débats autour des Zones à Faibles Emissions, tout comme ceux encadrant le déploiement des différentes taxes carbone et des mécanismes de redistribution des revenus qu'elles proposent, ou portant sur des initiatives ou expérimentations déployées au niveau local, seront particulièrement appréciées. Nous proposons également d'explorer des espaces où se produisent les contre-discours contribuant à défaire, détourner ou tenir à distance les politiques de l'écologie. L'objectif sera notamment, comme y invitent certains auteurs (Laurens, 2021), à interroger la notion de « lobbying », pour observer les collusions entre acteurs privés et publics, en particulier lorsqu'ils débouchent sur la fabrique de l'ignorance (Henry, 2021) ou de l'inaction écologique. Un regard pourra également être apporté à des formes de militantisme produisant des discours réactionnaires sur l'environnement (Vigour, 2025), ou à l'architecture argumentative de groupes partagés entre les politiques écologiques et d'autres enjeux, notamment économiques et sociaux (Sepulchre, 2023). Celui-ci pourra s'appliquer aux

groupes professionnels au sein de secteurs entretenant des rapports hétérogènes avec les politiques écologiques (énergétique, bâtiment, agricole), ou aux collectifs plus informels, mobilisés au niveau local contre l'implantation de sites de production renouvelables, y compris lorsque ces derniers posent comme dilemme la défense de la biodiversité ou celle du climat. La production des discours médiatiques sur ces questions pourra également être intégrée, afin d'identifier les représentations sociales liées à ces enjeux, comme commencent à le démontrer certains travaux sur une base comparative (Fond et Keller, 2023). Enfin, l'élaboration des politiques publiques pouvant être envisagée comme favorisant certaines orientations écologiques et environnementales au détriment d'autres, l'analyse des hiérarchisations, tensions, productions, ou renforcements d'inégalités sociales et environnementales qu'elles génèrent seront pleinement accueillies dans cet axe.

Ainsi, qui sont les entrepreneurs de la cause écologique portant ou se faisant les relais de telles politiques ? Où se situent-ils et elles dans l'espace social, quelle forme d'écologie promeuvent-ils et quelles formes de politisations président à leur rapport à l'écologie ? Comment se construisent-ils ? Comment les bâtisseurs des politiques écologiques arbitrent-ils entre ces enjeux économiques, sociaux, et écologiques ? Quelles tensions naissent du croisement de leurs mandats, de leurs positions sociales et/ou professionnelles ? Les modalités de construction de ces politiques environnementales seront aussi regardées : que ce soient les initiatives de concertations citoyennes, les dispositifs locaux, voire les rapports de pouvoirs : quelles visions de l'écologie et de la façon de la mettre en politique charrient les formes prises par ces modes de concertation et de décision ?

Axe 2 : Les tensions dans la mise en œuvre des politiques de l'écologie

Ce second axe s'intéresse aux différents niveaux de mise en œuvre des politiques environnementales, et à l'articulation entre ces derniers, notamment dans le dialogue entre les acteurs européens, nationaux et régionaux qui y contribuent. Il s'appuie notamment sur un paradoxe : si les discours médiatiques relaient volontiers les dénonciations de l'écologie dite « punitive », les polices de l'environnement et institutions chargées de faire appliquer les réglementations environnementales se distinguent par la faiblesse de leurs moyens, de leur pouvoir d'action, et finalement des sanctions effectivement prises (Magnin, Rouméas et Basier, 2024). Cet axe porte ainsi sur l'ensemble des acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques environnementales, et sur leur travail d'interface dans ces processus. Différentes perspectives pourront le nourrir : des travaux pourront par exemple porter sur le rôle de l'Union européenne (Dezalay, 2007) dans l'application ou les modes d'impulsions de normes environnementales. Il pourra alors s'agir d'observer la traduction de directives dans des contextes nationaux (Rivière, 2024). Le propos pourra aussi s'intéresser au déploiement de certaines politiques publiques et réglementations européennes à l'échelle nationale à partir de certains outils, numériques par exemple (Magnin, 2023), dont l'utilisation massive peut conduire au détournement des objectifs initiaux. Ces contributions pourront également s'intéresser aux politiques de financement de l'Union européenne fléchées sur des enjeux environnementaux, afin de retracer les circuits financiers (Chiapello et Violle, 2025) de l'écologie institutionnelle. Dans une approche de sociologie du droit et des réappropriations de la norme juridique, nous invitons les contributeur·ices à observer les variations dans les usages que les différents acteurs font des normes environnementales, à l'image de Jérôme Rollin (2010) sur la dépollution des rivières dans les Bouches-du-Rhône. De même, les tribunaux chargés de sanctionner les illégalismes environnementaux, malgré le soutien d'acteurs associatifs, ne sont pas suffisamment dotés pour exercer un réel contrôle sur des pratiques qui trouvent des voies de régulations autonomes (Barone, 2019). Ce constat

s'applique également à l'échelle internationale, qui voit le droit de l'environnement se développer conjointement à l'aggravation des problèmes environnementaux (Maljean-Dubois, 2025). La territorialisation des politiques environnementales justifie enfin l'importance d'un regard sur la mise en œuvre locale de ces politiques, et sur la multiplicité des acteurs mobilisés. Les acteurs associatifs sont ainsi massivement investis dans cette entreprise, au risque, parfois, de voir leur pouvoir critique considérablement diminuer (Lascoumes, 1994). Cet axe est particulièrement ouvert aux témoignages des acteurs contribuant à la mise en œuvre et au déploiement des politiques environnementales. Un regard réflexif sur les situations opérationnelles sera apprécié, en particulier lorsqu'il émergera d'institutions, de collectivités, ou d'associations chargées de déployer ces politiques.

Axe 3 : Les tensions dans la réception des politiques de l'écologie

Cet appel ouvre également la question de la réception des politiques de l'écologie ⁽⁵⁾. Il s'agit d'y articuler les effets contraignants de ces politiques et les processus d'appropriation déployés par les personnes qui en sont destinataires (Revillard, 2018). La réception des politiques environnementales est désormais bien travaillée par les sciences sociales, qui montrent notamment que « les classes populaires et en particulier les plus pauvres — supportent davantage le coût de dégradations environnementales qui sont pourtant moins de leur fait, et sont davantage vulnérables aux mesures pouvant être mises en œuvre pour les limiter » (Duvoux et Lelièvre, 2024, p.16). Dans d'autres cas, la bureaucratisation des normes environnementales se confronte aux pratiques des individus, qui les perçoivent comme opposées à leurs réalités et associées à des élites jugées éloignées de leur quotidien (Mesnel, 2024). Aussi, les plus pauvres apparaissent les moins familiers aux grands récits écologiques (Comby et Grossetête, 2012 ; Fanchette et al, 2024). Parmi les classes populaires, le mouvement des gilets jaunes a probablement, dans le cas français, constitué l'exemple le plus visible et le plus commenté du rejet d'un dispositif environnemental (en l'occurrence fiscal) par de larges couches des classes populaires, pourtant associées à un ensemble de positionnements loin d'être systématiquement anti-écologiques (Rubert, 2023 ; Levain, Persico, Della Sudda et al, 2024). Parallèlement, les classes supérieures semblent mieux armées pour ajuster leurs pratiques et discours à des enjeux environnementaux, en les arrimant souvent à une écologie réformatrice ajustée à l'inertie de leurs modes de vie (Comby, 2024). Les créations d'entreprises dites « à impact écologique » ou les dispositifs censés encourager une consommation durable (Bergeron et al., 2014) illustrent pleinement ces aspects, de la même manière que les outils diffusant une certaine vision de l'écologie (fresques du climat). A l'inverse, certaines alliances de classes peuvent émerger pour contribuer au décroisement des savoirs professionnels et profanes, et ainsi produire une « critique du pouvoir des experts » (Pruvost, 2016), qui structure les politiques environnementales. Cet axe propose donc d'envisager les différentes formes de politisations à la question écologique, et de les relier à la question de l'acceptation ou de la remise en cause des discours et politiques revendiqués comme écologiques. Prenant la suite de l'analyse du « syndrome NIMBY » ⁽⁶⁾, le terme « d'acceptabilité sociale » (Gendron, 2014) donne comme programme de saisir les adhésions ou résistances aux politiques écologiques. Ce terme est largement critiquable et critiqué, dans la mesure où il fait des comportements individuels non seulement la cause de la crise écologique, mais aussi « les principaux points de blocage de la transition écologique » (Dubuisson-Quellier, 2024). Il s'agira ici de prendre en compte les conditions sociales des conduites individuelles, en interrogeant l'accessibilité sociale et matérielle des discours et des pratiques présentées comme favorables à l'environnement. Le travail statistique de Maël Ginsburger (2020) a permis de dessiner la variété des formes et degrés d'appropriation de la

norme « d'écocitoyenneté », tant en termes de pratiques concrètes que d'attitudes. Le travail ethnographique de Léo Magnin a permis quant à lui de dégager certains paradoxes des politiques écologiques au travers de la haie agricole, qui « se trouve dès lors requalifiée en opportunité de concilier l'environnement et le capitalisme » dans le cadre des pratiques des personnes impulsées par les politiques publiques écologiques (Magnin, 2024, p.149). Nous proposons de prolonger ce geste, en envisageant la réception des politiques environnementales par celles et ceux qui les vivent.

Comment les membres de ces différentes classes sociales s'approprient la diversité des politiques écologiques et avec quelles contradictions composent-ils et elles ? Comment les différentes sphères de socialisation et modes de sociabilités (militantes, professionnelles, familiales) se combinent pour favoriser des rapports spécifiques à la question environnementale ? Cet axe accueillera des contributions analysant les réceptions de dispositifs déployés par les politiques publiques (logement, énergie, transports, consommation...) ou en entreprises (formation à l'écologie, appartenance à une organisation revendiquant un but écologique), et qui se montrent attentives à la manière dont les sociabilités au travail font de cet espace un espace du politique (Giraud, Bouffartigue et Benvegnù, 2025).

Notes :

(1) Numéro spécial de travail et emploi de 2021 « *Emploi, travail et environnement : l'heure des transitions ?* », numéro de *Politix* de 2023, « *Inertie des politiques écologiques* », double numéro d'Actes de la Recherche en Sciences Sociales (2024/2025), appel à articles de Sociologie du travail sur l'action collective à visée environnementale, appel à articles de la Nouvelle revue du travail sur l'écologie et le travail, appel à articles de la revue *Bifurcations* sur l'écologie et l'extrême droite...

(2) *Le Monde*, 12 janvier 2026, « *Les formations sur le climat, concurrencées par celles sur l'IA, cherchent un second souffle* ».

(3) *Pratiques environnementales des Français en 2024 : agir à l'échelle individuelle*, SDES [en ligne], disponible sur : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/pratiques-environnementales-des-francais-en-2024-agir-lechelle-individuelle-0?utm_source=chatgpt.com consulté le 20/02/2026

(4) *Comment remettre l'écologie sur le devant de la scène politique ?*, Fondation Jean Jaurès [en ligne], disponible sur : <https://www.jean-jaures.org/publication/comment-remettre-lecologie-sur-le-devant-de-la-scene-politique/> consulté le 20/02/2026

(5) L'objectif est ainsi de considérer les « *attentes et perceptions individuelles des gouvernés* », pour reprendre l'ambition scientifique dessinée dans le numéro 51 de *Sociologies pratiques*.

(6) Pour « *not in my backyard* », « *pas dans mon jardin* » afin de désigner une opposition principalement motivée par des enjeux locaux parfois décrits comme égoïstes.

Bibliographie

Acker W. (2023), « Aires d'accueil des gens du voyage : un racisme environnemental ? », dans Boursier P., Guimont C. (dir.), *Écologies : le vivant et le social*, Paris, La Découverte, p. 341-348.

Basier R., Magnin L., Rouméas R. (2024), *Polices environnementales sous contraintes*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, coll. « Sciences durables ».

Benelli N., Corteel D., Debary O., Florin B., Le Lay S., Rétif S. (2017), *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, Presses de Sciences Po.

Bereni L., Dubuisson-Quellier S. (2020), « Au-delà de la confrontation : saisir la diversité des interactions entre mondes militants et mondes économiques », *Revue française de sociologie*, 61 (4), p. 505-529.

- Bergeron H., Castel P., Dubuisson-Quellier S. (2014), « Gouverner par les labels : une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, 3 (3), p. 7-31.
- Billen L. (2022), « De l'expérimentation à l'alternative écologique ? Le cas d'un vide-greniers en quartier populaire », *Développement durable et territoires*, 13 (2).
- Brusadelli N., Martell Y. (2022), « Réformer le militantisme, relancer le mouvement climat. Sur la genèse d'Alternatiba », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 242 (2), p. 4-21.
- Carson R. (1962), *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin Company.
- Charbonnier P. (2022), *Culture écologique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Charbonnier P. (2021), « Le tournant réaliste de l'écologie politique », *GREEN*, 1 (1), p. 37-40.
- Chateauraynaud F. (2011), « Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe », *A contrario*, 16 (2), p. 131-150.
- Collectif « Classes vertes » (2024), « La condition écologique des classes sociales. L'injustice environnementale à l'intersection des rapports de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 255 (5), p. 4-27.
- Comby J.-B. (2015), *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.
- Comby J.-B. (2024), *Écolos, mais pas trop... Les classes sociales face à l'enjeu environnemental*, Paris, Raisons d'agir.
- Comby J.-B., Dubuisson-Quellier S. (2023), *Mobilisations écologiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Comby J.-B., Grossetête M. (2012), « Se montrer prévoyant : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, 3 (3), p. 251-266.
- Deldrève V., Candau J. (2014), « Produire des inégalités environnementales justes ? », *Sociologie*, 5 (3), p. 255-269.
- Demoli Y., Llored R. (2024), *Sociologie de l'environnement*, Paris, Armand Colin.
- Doré A., Nicolas F. (2025), « Loups, ours, lynx sont les boucs émissaires des mondes ruraux », dans Lechien M., Leroux B. (dir.), *Idées reçues sur les mondes ruraux : Le rural : des vaches et des champs ?*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 107-113.
- Dubuisson-Quellier S. (2024), « La crise écologique comme fait social. Penser le gouvernement de la transition avec les sciences sociales », *Géoscience*, 357, p. 401-409.
- Duvoux N., Lelièvre M. (2024), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Rapport du CNLE.
- Fanchette S., Boudia S., Duvoux N., Laigle L., Méjean A., Sahraoui N. (2024), « Des inégalités et injustices climatiques à la transition juste ? », dans Maljean-Dubois S., Vermeersch S., Deboulet A. (dir.), *Les sociétés face aux défis climatiques : que sait-on ?*, Paris, CNRS Éditions, p. 135-159.
- Fond B., Keller R. (2023), « Le paysage médiatique des controverses éoliennes. Une analyse comparative des représentations sociales de l'énergie éolienne en France, en Allemagne et au Royaume-Uni », *Quaderni*, 109 (2), p. 59-72.

- Fressoz J.-B. (2022), « La “transition énergétique”, de l’utopie atomique au déni climatique : États-Unis, 1945-1980 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 69 (2), p. 114-146.
- Gendron C., Yates S., Friser A. (2024), « L’acceptabilité sociale, une doxa ? Évitions de jeter le bébé avec l’eau du bain », *Questions de communication*, 45 (1), p. 207-220.
- Ginsburger M. (2020), « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l’écocitoyenneté », *Revue française de sociologie*, 61 (1), p. 43-78.
- Giraud B., Bouffartigue P., Benvegnù C. (2025), « Le travail, espace du politique », *La Nouvelle Revue du travail*, 26.
- Guironnet A., Halbert L., Maisetti N. (2018), « Coproduire la régulation environnementale, reproduire l’accumulation financiarisée. Experts et gestionnaires d’actifs immobiliers dans la fabrique d’une politique de réduction des consommations énergétiques en France (2007-2017) », *Terrains & travaux*, 33 (2), p. 75-100.
- Haribey J.-M. (2023), « En finir avec la “classe écologique” », *La Vie des idées*.
- Henry E. (2021), *La fabrique des non-problèmes : Ou comment éviter que la politique s’en mêle*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Hourcade R. (2025), « Climatoscepticisme », dans Estève A., Ollitrault S., Orsini A., Persico S., Villalba B., Allain M. (dir.), *Dictionnaire d’écologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 105-108.
- Jérôme V. (2019), « Aurons-nous le temps de l’écologie politique ? », *Études*, 1, p. 51-62.
- Keucheyan R. (2018), « Introduction », dans *La nature est un champ de bataille. Essai d’écologie politique*, Paris, La Découverte, p. 9-17.
- Klenert D., Funke F., Cai M. (2023), « Meat taxes in Europe can be designed to avoid overburdening low-income consumers », *Nature Food*.
- Lascoumes P. (2022), *Action publique et environnement*, Paris, PUF.
- Latour B. (2012), « Postface. Que la bataille se livre au moins à armes égales », dans Zaccai E. (dir.), *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 245-254.
- Laurens S. (2021), « Au-delà du lobbying : réflexions sur l’appropriation privée du capital bureaucratique », *Entreprises et histoire*, 104 (3), p. 32-44.
- Le Goff J. (2025), *Politiser l’éco-anxiété*, Paris, Éditions du Détour.
- Levain É., Persico S., Della Sudda M. et al. (2024), « Les gilets jaunes, antiécologistes ? Bilan des recherches en sciences sociales sur les rapports à l’environnement des gilets jaunes ».
- Magnin L. (2024), *La vie sociale des haies : Enquête sur l’écologisation des mœurs*, Paris, La Découverte.
- Magnin L. (2023), « Un bon paysage est-il un paysage numérisé ? Les angles morts politiques du réflexe cartographique », *Pour*, 247 (3), p. 63-69.
- Malier H. (2022), *Populariser l’écologie, éduquer les classes populaires ? Ethnographie critique d’interventions publiques et militantes en France et en Argentine*, thèse de doctorat, EHESS.

- Maljean-Dubois S. (2025), « Droit international de l'environnement », dans Estève A. et al. (dir.), *Dictionnaire d'écologie politique*, p. 173-177.
- Martin M. (2012), « Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public », *Terrains & travaux*, 20 (1), p. 15-33.
- Mesnel B. (2024), « Les agriculteurs et la légitimation des politiques de transition : une approche par les discours sur la paperasse », *Politix*, 144 (4), p. 125-149.
- Nicolas F., Montrieux G., Bourad A. (2023), « La transition écologique à l'épreuve des sciences sociales du politique », *Politix*, 144 (4), p. 9-35.
- Oiry A. (2025), « Se mobiliser contre l'éolien en mer en France. Inégalités environnementales et contestations des nouvelles infrastructures de "transition énergétique" », *Belgeo*, 4.
- Poupeau F. (2021), « De la critique écologique à la critique sociale. Auto-organisation communautaire et autonomie des dominés », *Espace et sociétés*, 180-181, p. 137-154.
- Pruvost G. (2016), « Quand l'arène des proches s'invite à la table du système des professions. Coopération et coalitions hybrides en écoconstruction », dans Demazière D., Jouvenet M. (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Paris, EHESS.
- Ravnigné É., Gherzi F., Nadaud F. (2022), « Is a fair energy transition possible? Evidence from the French Low-Carbon Strategy », *Ecological Economics*, 196.
- Ribas A. (2025), *Déni climatique*, Paris, Le Pommier.
- Rivière (2024), « Aux origines de la biodiversité européenne : la directive Habitats ou le gouvernement sans équipement », *Statistique et société*, 12 (1).
- Rubert A. (2023), « "Nous à la campagne, l'écologie, on la connaît". Contestations et appropriations des injonctions environnementales par des Gilets jaunes ruraux », *Politix*, 144 (4), p. 67-97.
- Saunier C., Talpin J., Delfini A. (2025), « Les conditions sociales d'une écologie populaire. Mobilisation environnementale et rapports de classe au sein d'une ferme urbaine en quartier populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 256 (1), p. 42-59.
- Sepulchre D. (2023), « Belgique. Des syndicats partagés entre défense de l'environnement et de l'emploi », *Chronique Internationale de l'IRES*, 184 (4), p. 67-84.
- Teulière L., Hagimont S., Hupé J.-M. (2025), *Greenbacklash. Qui veut la peau de l'écologie ?*, Paris, Seuil.
- Vigour M. (2025), « Un regard sociologique sur les écologies réactionnaires », *Savoir/Agir*, 66 (1), p. 203-214.
- Witkowski D., Boy D. (dir.) (2023), *Obs'COP 2022 – Une planète mobilisée : l'opinion mondiale face au changement climatique ?*, Paris, EDF/IPSOS.
- Yon K., Rouxel P., Quijoux M., Allal M., Ben Youssef M. S., Bory A., Cissokho S., Gourgues G. (2025), *Decathlon ou les tactiques de la vertu : sociologie politique d'une entreprise citoyenne*, Paris, Presses de Sciences Po.

Procédure de soumission d'article

- Adresser une intention d'article de 5000 signes maximum (espaces compris) avant le **15 juin 2026** par voie électronique à l'adresse suivante : ecologie@sociologies-pratiques.com. Cette intention devra contenir une présentation du questionnement sociologique, du terrain, de la méthodologie et des résultats proposés.
- La revue retournera son avis aux auteur·ices dans le courant du mois de **juillet 2026**. L'acceptation de l'intention d'article ne présume pas de l'acceptation de l'article final. Toute intention d'article, comme tout article, est soumis à l'avis du Comité de lecture du numéro, composé des coordinateur·ices, des membres du Comité de rédaction de la revue et d'évaluateur·ices externes.
- Les articles (au format de 20 000 à 45 000 signes, espaces compris) seront à retourner à la revue pour le **5 octobre 2026** et donneront lieu à échanges avec le comité de rédaction.
- La sortie du numéro est prévue pour le **printemps 2028**.

Présentation générale de la revue

Sociologies pratiques est une revue de sociologie fondée en 1999 par Renaud Sainsaulieu et l'APSE. Elle est intégrée dans la liste des revues scientifiques reconnues par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Depuis 2025, Sociologies pratiques est entrée dans le dispositif Souscrire pour ouvrir et figure donc dans le mouvement pour la Science ouverte. Elle est dorénavant accessible gratuitement, sans abonnement, en ligne à l'adresse suivante : <https://shs.cairn.info/revue-sociologies-pratiques?lang=fr>

Sociologies pratiques paraît deux fois par an. Ses numéros thématiques (environ 200 pages) donnent la parole à des chercheur·ses et à des praticien·nes afin d'analyser les réalités sociales émergentes et de comprendre les mouvements de notre monde. Le projet éditorial de la revue rend compte d'une sociologie en actes. En ce sens, il recherche un équilibre entre monde académique et monde professionnel, entre compréhension et action, tout en portant un regard clairement sociologique pour comprendre le changement social. La volonté de croiser analyses d'acteur·ices de terrain – qui agissent au cœur des transformations – et réflexions de chercheur·ses – qui donnent les résultats de leurs enquêtes les plus récentes – fait de Sociologies pratiques un espace éditorial et intellectuel original qui s'adresse à toutes les personnes intéressées par la sociologie en pratiques.

Outre le dossier thématique composé des articles retenus à partir de l'appel à contributions, Sociologies pratiques propose d'autres rubriques ; par exemple : Sociologies d'ailleurs, Le Métier, Lectures, Échos des colloques, Bonnes feuilles des Masters. Des varia sont aussi régulièrement publiés.